



communiqué

No.: 25

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 9 MARS 1979

RÉPONSE DU CANADA AU CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL DE LA CMI SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada a transmis à la Commission mixte internationale sa réponse officielle aux recommandations formulées par cet organisme à l'intention des gouvernements dans son cinquième rapport annuel sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Le rapport de la CMI reprend plusieurs des recommandations formulées en 1976 par le Conseil de la qualité de l'eau des Grands lacs auxquelles la Commission estime que le Canada et les États-Unis devraient accorder une importance prioritaire, eu égard à leurs obligations en tant que parties à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario, qui viennent d'achever une étude exhaustive des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands lacs sur la base du rapport de la CMI, reconnaissent l'importance des problèmes visés par les recommandations.

La réponse conjointe des gouvernements du Canada et de l'Ontario informe la CMI de l'état précis des programmes et autres mesures institués par le Canada, tant sur le plan fédéral que provincial, en vue du règlement de ces questions. Ceux-ci réaffirment par ailleurs leur volonté de continuer à accorder la haute priorité aux programmes relatifs aux Grands lacs et à encourager la collaboration à tous les niveaux de gouvernement afin de réaliser les objectifs de qualité de l'eau établis dans l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.